

ANNEXE 1 AU CONTRAT D'AMODIATION N° 2552/12006/SG/GC/2024
CERTIFICAT D'EXPLOITATION DU PE 2359



ANNEXE 1 AU CONTRAT D'AMODIATION N° 2552/12006/SG/GC/2024
CERTIFICAT D'EXPLOITATION DU PE 2359



ANNEXE 3 AU CONTRAT D'AMODIATION N° 2552/12006/SG/GC/2024

CONTENU DE L'ETUDE DE FAISABILITE

L'Etude de Faisabilité signifie les études effectuées et financées par l'Amodiataire, qui feront l'objet d'un rapport écrit détaillé, évaluant le potentiel commercial d'un ou des gîtes minéralisé(s), sélectionné(s) par l'Amodiataire, situé(s) dans le périmètre couvert par le Permis Amodié et visant à établir si sa dimension et ses teneurs justifient l'exploitation d'une mine et la production commerciale de la manière normalement requise par les institutions internationales. L'Etude de faisabilité contiendra, par conséquent, au moins les informations suivantes :

- i) une description du ou des gisement (s) qui sera (seront) mis en production,
- ii) l'estimation des réserves de minerais pouvant être récupérées et l'estimation de la composition et du contenu de celles-ci,
- iii) la procédure proposée pour le développement, les Opérations et le transport,
- iv) les résultats des tests de traitement des minerais et des études de rentabilité de leur exploitation,
- v) la qualité des produits finis et produits intermédiaires à détailler et les descriptions du marché de tous les produits soit intermédiaires, soit sous-produits, soit finis,
- vi) la nature, l'importance et la description des Installations dont l'acquisition est proposée, des Installations de concentration et de traitement métallurgique si la taille, l'étendue et la localisation du gisement le justifient,
- vii) les frais totaux, y compris un budget des Dépenses en Capital devant être raisonnablement engagées pour acquérir, construire et installer toutes les structures, machines et équipements nécessaires pour les Installations proposées, y compris un calendrier de ces Dépenses,
- viii) toutes les études nécessaires d'impact des opérations sur l'environnement et leurs coûts,
- ix) l'époque à laquelle il est proposé que le gisement soit mis en production commerciale,
- x) toutes autres données et informations pouvant être raisonnablement nécessaires pour établir l'existence de gisement de taille et de qualité suffisantes pour justifier le développement d'une mine, en tenant compte de tous les aspects pertinents des points de vue commercial, fiscal, économique ou autres, y compris ce qui concerne les frais de financement et de rapatriement du capital et des bénéfices,
- xi) les besoins en fonds de roulement pour les premiers mois d'exploitation du ou des gisement(s) jusqu'à l'encaissement des premières recettes de commercialisation,
- xii) des chapitres concernant la géologie et les examens géologiques, la géotechnique, l'hydrogéologie, l'évaluation des capacités en eau potable et en eau industrielle, les schémas de traitement métallurgique et les descriptions des Installations, l'approvisionnement et la distribution d'électricité, la localisation de l'infrastructure du Projet, la main-d'œuvre et le personnel, l'impact sur l'environnement social (développement d'écoles, routes, hôpitaux, centres de loisirs et culturels, activités



agricoles, etc.), les voies d'importation et d'exportation et les procédures de commercialisation,

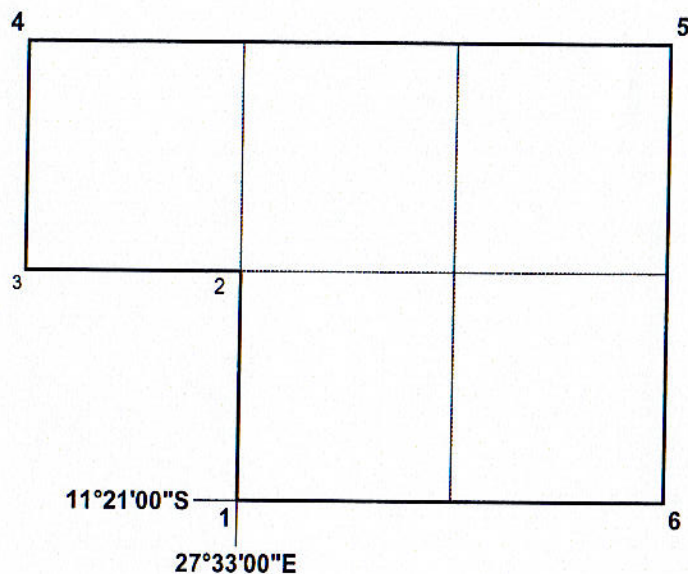
xiii) l'évolution du cash-flow, le taux d'endettement, la période de remboursement du financement et une prévision de la durée de vie économique du Projet,

xiv) les sources de financement sur le marché international,

xv) la période de financement initial et le début de l'autofinancement.



ANNEXE AU CONTRAT 2552/12006/SG/GC/2024 DOFA MINING SARL
CROQUIS ET COORDONNEES GEOGRAPHIQUES
PE 2359 (PARTIELLEMENT)
5 CARRES



SOMMETS	LONGITUDE E			LATITUDE S		
	DD	MM	SS	DD	MM	SS
1	27	33	00	11	21	00
2	27	33	00	11	20	30
3	27	32	30	11	20	30
4	27	32	30	11	20	00
5	27	34	00	11	20	00
6	27	34	00	11	21	00
5 carrés						

